

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL - PAG (SELON REGLEMENT GRAND-DUCAL DU 25.10.2004) (selon partie écrite du PAG de la Commune)

----- Délimitation du degré d'utilisation du sol - - - - - Délimitation de la zone verte

- ZONES DE BASE**
- Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:
 - HAB-1 zone d'habitation 1
 - HAB-2 zone d'habitation 2
 - Zones mixtes
 - MIX-v zone mixte villageoise
 - MIX-vG zone mixte villageoise - Gehaansrach
 - MIX-r zone mixte rurale
 - Zone de bâtiments et d'équipements publics
 - BEP zone de bâtiments et d'équipements publics - infrastructure technique
 - BEP-01 zone de bâtiments et d'équipements publics - cimetière
 - BEP-02 zone de bâtiments et d'équipements publics - aire de jeux
 - BEP-03 zone de bâtiments et d'équipements publics - espace vert public
 - BEP-04 zone de bâtiments et d'équipements publics - parking public
 - Zones d'activités
 - ECO-1 zone d'activités économiques communale type 1
 - ECO-2 zone d'activités économiques communale type 2
 - Zone commerciale
 - CO zone commerciale
 - Zones de sport et de loisir
 - ISC zone de sport et de loisir
 - ISC-1 zone de sport et de loisir 1
 - ISC-2 zone de sport et de loisir 2
 - ISC-3 zone spéciale «radiodiffusion / télévision»
 - ZAR zone de jardins familiaux
 - Zone verte
 - AGR Zone agricole
 - FOR Zone forestière
 - PAB Zone de parc public et de parc privé
 - VD Zone de verdure

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
- BD TOPO** BDTC2001_199 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE, VERSION 1998
- BATIMENTS EXISTANTS
 - COURS D'EAU / RIVIÈRE / RUISSEAU
 - ETANGS / SURFACE HYDROGRAPHIQUE
 - LIGNE ELECTRIQUE
- ORTHOPHOTOS 2004 / ORTSBEGEHUNG DM / PAP**
- BATIMENTS EXISTANTS (ORTHOPHOTOS)
 - BATIMENTS EXISTANTS (ORTSBEGEHUNG DM)
 - BATIMENTS DEMOLIS (ORTSBEGEHUNG DM)
 - NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)
 - NOUVELLE VOIRIE

- ZONES SUPERPOSEES**
- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
 - Zone d'aménagement différé
 - Zone d'urbanisation prioritaire
 - Zones de servitude "urbanisation"
 - IP zone de servitude "urbanisation" - IP - Intégration paysagère
 - CV zone de servitude "urbanisation" - CV - coule verte
 - ES zone de servitude "urbanisation" - ES - Etude sol
 - EP zone de servitude "urbanisation" - EP - Protection d'eau
 - PE zone de servitude "urbanisation" - PE - Parking écologique autobus
 - PEV zone de servitude "urbanisation" - PEV - Parking écologique voiture
 - CE zone de servitude "urbanisation" - CE - Cours d'eau
 - na zone de servitude "urbanisation" - na - non affecté
 - Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
 - couleur pour projets de canalisation pour eaux usées
 - couleur pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
 - Secteur et éléments protégés d'intérêt communal
 - secteur protégé de type "environnement construit"
 - construction à conserver
 - petit patrimoine à conserver
 - alignement d'une construction existante à préserver
 - gabarit d'une construction existante à préserver
 - Zone de bruit

- Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques - à titre indicatif -**
- à l'aménagement du territoire
 - à la protection de la nature et des ressources naturelles
 - NATURA 2000 FFN (09.2016)
 - NATURA 2000 oiseaux (09.2016)
 - PERIMETRE PAG ACTUEL EN VIGUEUR (A TITRE INDICATIF)
 - à la protection des sites et monuments nationaux
 - à la gestion de l'eau
 - zone de protection de l'eau potable/provisoire
 - zone inondable HQ 10
 - zone inondable HQ 100
 - zone inondable HQ extrême
 - aux réseaux d'infrastructures de transport national

- Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain - à titre indicatif**
- Plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)
 - PAP 12345 N° du plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

- Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles - à titre indicatif et non exhaustif**
- Biotope (article 17)
 - Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (article 20)
 - Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (article 17 et/ou 20)
 - von CEF (continuous ecological functionality)-Maßnahmen betroffene Fläche
 - CEF-Areal (Ausgleichsfläche)

- Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »**
- | Dénomination du nouveau quartier | max. CCS | max. CUS | max. DL (min.) |
|----------------------------------|----------|----------|----------------|
| MIX-v | 0,35 | 0,55 | - |
| AGR | 0,55 | DL | 9 |

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE
FCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE, VERSION 2017

- BATIMENT EXISTANT
- LIMITE PARCELLAIRE
- N° DU PARCELLE
- LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
- TOPONYME

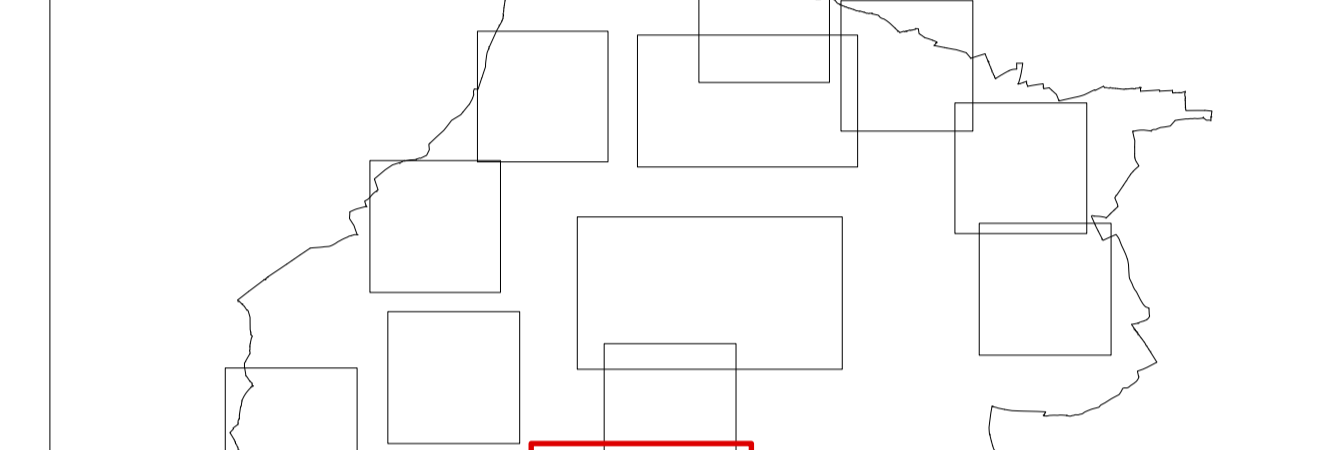
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

BD TOPO BDTC2001_199 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE, VERSION 1998

- BATIMENT EXISTANT
- COURS D'EAU / RIVIÈRE / RUISSEAU
- ETANGS / SURFACE HYDROGRAPHIQUE
- LIGNE ELECTRIQUE

ORTHOPHOTOS 2004 / ORTSBEGEHUNG DM / PAP

- BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS)
- BATIMENT EXISTANT (ORTSBEGEHUNG DM)
- BATIMENT DEMOLIS (ORTSBEGEHUNG DM)
- NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)
- NOUVELLE VOIRIE



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE JUNLUSTER

MATRE D'OUVRAGE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE JUNLUSTER
12 RUE DE BOURGLINSTER - 6112 JUNLUSTER - LUXEMBOURG
TELEPHONE 261 858 11 - TELECOPIE 261 858 19

DATE / SIGNATURE

MATRES D'ŒUVRE
Dewey Muller Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
190, 80, GRANDE-CHARRIERE CHARLOTTE - FLANSCHE STRASSE 4
1331 LUXEMBOURG - LUXEMBOURG - 8064100N ALLEMANNE
TELEPHONE 261 858 11 - TELECOPIE 261 858 19

zimplan s.à.r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire
83, PARC D'ACTIVITES CAPELLEN - 8301 CAPELLEN - LUXEMBOURG
TELEPHONE 2646599

DATE / SIGNATURE

COMMISSION D'AMENAGEMENT

CONSEIL COMMUNAL

MINISTRE DE L'INTERIEUR

DATE / SIGNATURE

MODIFICATIONS

INDICE	DATE	NOM	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS
b	07.09.18	BKA	MODIFICATIONS SELON APPROBATION MINISTERIELLE DU 23.08.2018 (REF.: 27C0172017) (PLANS G-JUNG-01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 10, 11, 12, 13 IDENTIFIÉS À LA VERSION VOTÉE LE 26.01.2018) (PLANS G-JUNG-06, 09, 12, 1 MODIFIÉS SUITE À LA DÉCISION DU MINISTRE DU 23.08.2018)
a	26.01.18	FH	MODIFICATIONS SELON RÉCLAMATIONS ET AVIS DU CA (REF.: 27C0172017 ET 18021020 DU 22.8.2017 ET DU 13.1.2018) ET DU MDPI (REF.: FRANGOLD DU 28.8.2017) ET ADAPTATIONS DE LA RENANCE DE THAMM, SU CC 00 221.2018

APPROBATION

OBJET
PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL VERSION COORDONNEE APPROUVEE LOCALITE DE GONDERANGE

version du 26 janvier 2018 votée par le Conseil communal modifiée suite aux réclamations déclarées fondées par la décision du ministre du 23 août 2018

PHASE DE PLANIFICATION ECHELLE 1 : 2 500

DESS.	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
CONTR.	FH	12.05.2017	1203	G - J U N - 0 9	b
RESP.					

FORMAT 97,5 / 59,4 CM